



SYNTHÈSE DES THÈMES ETUDIÉS LORS DU SEMINAIRE D'OCTOBRE 2016 A CHELLES.

Thème 1 : Politiques publiques

Dans le premier thème deux grandes tendances :

- la question des financements et des moyens alloués aux structures et aux porteurs de projets : on constate une baisse globale (excepté pour le Tremplin) qui va devoir interroger les structures dans leur recherche de financement.
- le deuxième point, plus débattu, concerne la façon dont on devrait s'adresser aux politiques pour donner du sens et de la matière à nos actions. Sortir de la politique du chiffre pour revenir à une politique du sens et du projet.

Il faut pouvoir maintenir des espaces de médiation entre les structures et le politique et ne pas rompre la relation malgré plus de cynisme constaté.

On évoque aussi le fait que les administrations et les collectivités ont un réel pouvoir et que c'est également à cet échelon que nous devons être attentifs dans nos relations / négociations.

En résumé :

Réinterroger notre relation au politique et travailler sur ces questions de l'évaluation de nos actions et activités.

On note la fin d'une époque (la fin des 30 glorieuses) et le début d'une nouvelle période où la culture n'est plus un enjeu prioritaire et que de ce fait les combats à mener seront sans doute plus rudes et sur des bases différentes.

Thème 2 : pratiques musicales / publics

Plusieurs constats :

- les usagers sont demandeurs de progression, de connaissance et viennent dans nos lieux pour répondre à cette demande même dans une pratique de loisir pour les adultes.
- nos lieux ne sont pas adaptés à toutes les esthétiques musicales en particulier pour l'électro et le hip-hop qui sont exclus.

Il est souligné que nous n'avons pas vocation à accueillir toutes les esthétiques tout le temps, partout, les musiques actuelles ne sont pas un grand tout, il y a des tensions quelquefois entre les courants (hip-hop versus rock).

Beaucoup de choses dites sur le hip-hop qui posent une question : c'est quoi le problème avec le

hip-hop ? On veut absolument qu'ils viennent chez nous alors qu'ils ne nous sollicitent pas. Ils ont des demandes mais on ne peut pas y répondre ? Les tutelles nous renvoient qu'on ne fait rien pour le hip-hop.

Cela rejoint la question évoquée : nous sommes souvent dans une politique de l'offre qui ne questionne pas assez l'utilisateur. On doit (re)venir à plus d'échange avec les usagers pour sortir d'une politique de l'offre et aller vers plus de réponses à des besoins dans leur diversité. Sortir du consumérisme des usagers pour qui cependant les choses sont organisées dans ce sens.

Beaucoup de choses concernent les lieux, lieux qui renvoient des signes et des représentations. Lieux quelquefois excluant pour un certain public et pas toujours adaptés aux évolutions des pratiques.

On a parlé de pratiques en chambre et que nos lieux devraient pouvoir être des espaces d'accueil similaire mais favorisant la rencontre et l'échange : une chambre avec du passage....

On souligne qu'on doit être à nouveau dans l'expérience et sortir de la soumission aux modèles imposés.

Thème 3 : management et organisation du travail

Moins de réponses sur ce thème.

Le constat d'un changement d'époque est à nouveau évoqué. Selon Thierry Duval, nous sommes sortis d'une période de conquête pour rentrer dans une période de préservation. Il s'agit donc de combattre un conservatisme des modes d'action pour imaginer d'autres façons d'intégrer les équipes dans les projets futurs des structures.

Cela veut dire qu'on doit mettre en place des systèmes intégrateurs et participatifs autant avec les équipes qu'avec les usagers pour parvenir à des modes de management adaptés aux évolutions constatés dans les entreprises :

- > entreprises libérées,
- > nouveaux modes de gestion de l'activité,
- > adaptation aux nouvelles formes d'entreprises également.

Thème 4 : évolutions techniques / Technologie

Constat partagé : les outils issus du numérique sont intéressants dans leur diversité et les possibilités qu'ils offrent. Cependant assez largement on constate que soit on ne sait pas trop comment les utiliser, soit on n'est pas équipé (les conservatoires), soit on est équipé mais mal ou pas de façon adaptée...**Bref un vrai problème d'adaptation aux nouveaux outils et à leur utilisation.**

On évoque les échanges dématérialisés : le e-learning autant pour la formation que pour les cours online mais en relativisant que c'est compliqué, cher, et pas toujours adapté à la diversité des situations.

Dans ce qui est évoqué, plane un malaise avec ces questions car elles ne semblent pas encore véritablement tranchées ou simplement abordées : entre le pas équipé du tout, le croyant pas pratiquant, le c'est bien mais l'humain c'est mieux....

On en parle de façon un peu théorique comme si le dématérialisé était justement virtuel...

Les évolutions technologiques, c'est aussi de nouveaux modes d'organisation du travail, de production et de diffusion de la musique et beaucoup d'expérimentation se font en dehors de nos établissements. Il faut être en veille sur ces nouveaux modes d'appropriation et d'organisation. Nous sommes des passeurs auprès de nos usagers et il ne faudrait pas rester sur des modèles des décennies passées.

Thème 5 : environnement et évolution du secteur professionnel.

On évoque les notions de partenariat et de coopération. Quelles réalités sont à l'œuvre dans ces notions et comment les réinterroger ?

La multiplication des structures et des dispositifs rend difficile l'organisation à l'échelon des territoires et les collaborations ou partenariats plus complexes. Par rapport à cette notion de partenariat et de collaboration, attention malgré tout à garder son champ d'action et ne pas se faire phagocyté par les structures plus offensives (les conservatoires). Certains acteurs, sur certains territoires veulent prendre la totalité de l'espace.

L'organisation est plus complexe également avec les différents échelons des lieux d'apprentissage et d'enseignement de la musique (accompagnement, DEM, Pôles Sup et maintenant classes préparatoires...).

Autre constat : Retour aux petites AMAP de la culture, (petits tourneurs) qui produisent de l'innovation.

Sollicité par une personne qui monte une start-up et une autre qui monte son petit label...qu'est ce qu'on fait de tout ça par rapport au projet et exigences de la structure ?

Le terme d'école est également réinterrogé dans une perspective de clarification des projets que l'on porte. École : laquelle et comment ?

Enfin on termine avec l'interrogation de Clotilde Bernier : **Ces différents tours de table sont très riches mais on s'éloigne des contours de ce qu'est le collectif RPM.**

Peut-être pouvons nous repartir de cette question qui me semble importante pour les décisions que nous serons amenés à prendre pour la suite ?

Et dans ces différents tours de table, nous n'avons pas évoqué les 2 structures fondatrices très en difficulté, et pour des raisons différentes, qui risqueraient à terme de quitter le Collectif : le CRY et l'ARA.

LISTE DES 3 CHANTIERS RETENUS POUR LES ANNEES A VENIR (3-5 ans) :

- les lieux : avec collectage à faire sur un certain nombre de lieux pour faire un document partir pour déboucher sur une production écrite

- Production du documentaire sur les pratiques amateurs avec le soutien de la DGCA.

- Observation et production de ressource sur les cohabitations entre l'enseignement spécialisé et les structures de musiques actuelles. Première étape, organisation du séminaire sur ce thème à Nantes les 23 & 25 octobre prochain.